

CONVOCAATION À L' INTENTION DES ATHLETES

Description de la mission	Détail
Objet	Sélection CEGA Partie 2
Date	Du vendredi 7 juillet 2023 au dimanche 9 juillet 2023
Lieu	TREVOUX
Nombre de participants	14=3 adultes (1 directeur de séjour, 1 accompagnateur, 1 athlète) + 11 athlètes mineurs de 12 à 17 ans

- Détails du déplacement :

RDV ALLER	Date	vendredi 7 juillet 2023
	Lieu	Gare d'Antibes 9h
RDV RETOUR	Date	dimanche 9 juillet 2023 en soirée selon les indications de Camille
	Lieu	Gare d'Antibes

Déplacement Aller	Véhicule de location (1 minibus, une voiture Cat C)
Lieu d'entraînement	Gymnase SAPALY 686 chemin d'Arras 01600 TREVOUX
Hébergement	Camping Cap Fun porte du Beaujolais 495 Av. Jean Vacher, 69480 Anse
Déplacement Retour	Véhicule de location (1 minibus, une voiture Cat C)

- A prévoir:

Participation aux frais de déplacement :

Une participation de 95 euros est demandée.

Cette somme est à régler au club avant le samedi 8 JUILLET 2023 par VIREMENT de préférence (indiquez "DEPL GAC TREVOUX" et le nom de l'athlète concerné) .

Notez que le club participe également à la quote part accompagnateur et à 50% sur le déplacement des athlètes. En contrepartie de cette participation, les athlètes pourront être sollicités pour participer à la vie associative du club (l'entraîneur préviendra).

Recommandations concernant les bagages pour le voyage :

Chaque participant peut emmener un bagage à main et un gros sac qui sera plus pratique à caser dans les chambres des mobil home au camping .



Argent de poche: Les participants peuvent amener de l'argent de poche qui sera sous leur responsabilité.

Ne pas oublier :

1. Un pique-nique pour l'aller
2. des goûters (barre céréale, compote ou fruit) pour les 3 jours
3. Duvet pour dormir, serviettes de bain (piscine) et serviette pour la douche
4. le carnet de santé au fond de la valise de l'enfant (pour ne pas qu'il le perde)
5. Les tenues et Matériel d'entraînement selon les recommandations de l'entraîneur

Attention! aucun médicament ne peut être donné par l'encadrement sans ordonnance médicale. Si votre enfant doit prendre un traitement, ou simplement du doliprane ou antihistaminique, merci de lui confier le médicament et une ordonnance mentionnant la posologie, le tout dans un sachet plastique refermable " type aéroport " avec le nom de l'enfant.

Bon déplacement à tous !